

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 29 (1941)  
**Heft:** 1

**Artikel:** La garnison fribourgeoise du fort de Barraux [suite]  
**Autor:** Parc, Yves du  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-818193>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA GARNISON FRIBOURGEOISE DU FORT DE BARRAUX

par le comte YVES DU PARC.

(Suite.)

---

Selon les usages de l'époque, en 1612, il avait regagné sa patrie pour y poursuivre quelque temps une carrière administrative. D'abord membre du Grand Conseil, en juin 1612, il exerça successivement les charges de grand sautier, de 1613 à 1615, et de bailli d'Orbe et d'Echallens, de 1615 à 1620, pour être nommé plus tard LX, en 1630<sup>1</sup>.

En 1621, Antoine de Reynold reprend le chemin de France et entre au régiment des Gardes suisses, comme lieutenant dans la compagnie de son cousin Jean de Fégely<sup>2</sup>. Il avait, en effet, épousé, le 24 mai 1605, Françoise de Fégely, fille de Jacques de Fégely, qui avait été, par deux fois, colonel en France, et d'Anne d'Affry<sup>3</sup>. L'année 1621, fut pour Antoine fertile en sièges et combats. La France était alors troublée par les révoltes des Grands, que soutenait Marie de Médicis, et par les derniers soulèvements huguenots, liés à la période palatine de la guerre de Trente

---

<sup>1</sup> A.E.F., B.B.

<sup>2</sup> ZURLAUBEN, op. cit. II, 79.

<sup>3</sup> Archives de Fégely de Vivy, à M. le marquis de Maillardoz à Fribourg, cote L. 51.

ans, qui précédèrent immédiatement l'arrivée de Richelieu au pouvoir. Le régiment des Gardes participe successivement, cette année-là, aux sièges de Saumur, St-Jean-d'Angély, Clérac et Montauban, avant de prendre ses quartiers d'hiver à Poitiers<sup>1</sup>.

Il est intéressant de signaler, en 1622, un bel exploit maritime auquel Antoine prit part avec les Gardes : aux ordres du maréchal de Bassompierre, ils eurent la gloire d'enlever d'assaut l'île de Ré, passant la mer à gué, à marée basse. La campagne se poursuivit par les sièges de Royan, Nègrepelisse, St-Antonin, Lunel, Sommières et Montpellier<sup>2</sup>.

En 1625, Jean de Fégely, préférant la Compagnie de Jésus à sa compagnie aux Gardes, donna sa démission et fut remplacé par Antoine de Reynold<sup>3</sup>, qui commanda, dès lors, cette compagnie jusqu'en 1630, et à la tête de laquelle il se trouva au siège de La Rochelle, à la prise du Pas de Suze, aux sièges de Chambéry, d'Alais et de Montmélian<sup>4</sup>. C'est devant cette dernière place, nous l'avons vu, qu'il négocia l'échange de sa compagnie et vint ensuite s'installer au fort de Barraux.

On s'explique mal, de sa part, cet échange d'une brillante compagnie aux Gardes, forte de trois cents hommes, constamment sous l'œil du roi et proche de ses faveurs, contre la compagnie de Barraux qui, en dépit de sa plus grande ancienneté et de ses brillants états de services passés, n'était qu'à l'effectif de cent hommes et semblait fixée, pour longtemps, loin des plaisirs de la Cour, loin du glorieux fracas des champs de bataille, dans les charmes discutables d'un fort frontalier. Était-ce à Barraux, qu'au temps d'Henri IV, il aurait fait ses premières armes sous les auspices de ses amis Lanthen-Heyd ? Aurait-il déjà connu

---

<sup>1</sup> ZURLAUBEN, op. cit. II, 138 et sq.

<sup>2</sup> Id., II, 144 et sq.

<sup>3</sup> Id., II, 79 et D.H.B.S., verbo Fégely, III, 74.

<sup>4</sup> A.E.F., Pap. de Fr.

Barraux, en 1623, au cours d'un voyage à Chambéry, motivé par un différend qu'il avait eu avec la famille Plongeon, au sujet de la seigneurie de Bellerive en Genevois<sup>1</sup> ? On ne le sait pas. Mais il a pu s'éprendre de la beauté du site, dont les sommets majestueux pouvaient lui rappeler son pays natal, et la tranquillité de la vie de garnison a pu tenter cet homme de cinquante ans, fatigué, peut-être, d'avoir, depuis dix ans, parcouru la France en tous sens, et ce père d'une nombreuse famille, toujours séparé des siens. Je ne vois pas d'autres explications à ce marché qui nous paraît désavantageux.

Toujours est-il que son fils Pierre se trouvait déjà à Barraux, dès 1628<sup>2</sup>, probablement comme cadet dans la compagnie Heyd, et qu'après un séjour de quelques mois à Fribourg, au cours duquel il est parrain en janvier, mars et avril 1631<sup>3</sup>, Antoine de Reynold rejoint sa compagnie au fort de Barraux. Il s'y trouve retenu, le 28 octobre 1631, pendant que se célèbre, à Fribourg, le mariage de son fils aîné, Jean, avec Elisabeth Kœnig, sœur des deux célèbres colonels Pierre et Albert Kœnig<sup>4</sup>. Mais il n'assiste pas non plus, à Barraux, le 6 novembre 1631, au mariage d'un sergent de sa compagnie, Jean Gaspard Marmont, avec Guigonne Perruche<sup>5</sup>.

Les registres paroissiaux nous donnent aussi quelques indications sur la compagnie. Nous y retrouverons fréquemment le sergent Jacques Villiet, marié à « honeste Barbe du Lay »<sup>6</sup>, le tambour Pilsoza, Nicolas Biderman, chirur-

<sup>1</sup> A.E.F., Miss. n° 38, p. 3 et 6 et sq., n° 39, p. 69 et sq.; et 191.

<sup>2</sup> A.M.B. R.P. Le 19 novembre 1628, il est parrain, avec Anne-Marie Heyd, fille d'Ulman, d'Anne-Marie, fille de Louis Montane et Claude Crozet.

<sup>3</sup> A.E.F. R. B. St-Nicolas, p. 132 et 135.

<sup>4</sup> A.E.F., R.N., 201 f° 52 v°.

<sup>5</sup> Georges Marmont, le père du marié, est fourrier de la compagnie. Le sergent Jacques Villiet est témoin de son camarade. A.D.I. III-E. 4849 f° 215.

<sup>6</sup> A.M.B. R.P. passim et 24 février 1637.

gien de la compagnie <sup>1</sup> et François Michel, caporal depuis 1624 <sup>2</sup>, dont le contrat de mariage, du 17 août 1603, constitue, ainsi que nous l'avons vu, la première trace de la présence à Barraux de la compagnie fribourgeoise.

En 1632, après le règlement de la succession de son beau-père, le colonel Jacques de Fégely <sup>3</sup>, Antoine de Reynold fait venir sa famille au fort de Barraux. Nous verrons, dès lors, les registres paroissiaux citer à maintes reprises, comme parrains et marraines, Antoine et sa femme (dont le nom de Fégely suscite les orthographes les plus invraisemblables), et parmi leurs enfants: François, seigneur de Nierlet, Pierre, seigneur de Meyfontaine, Françoise, Hélène et Béatrix <sup>4</sup>.

Le 11 septembre 1633, nous voyons Antoine de Reynold se porter garant, pour Guillaume de Lanthen-Heyd, d'une somme de 12 couronnes, que ce dernier devait, pour l'achat d'un manteau, à un certain Antoine Reynaud, originaire de Cottens et soldat de la compagnie de Barraux, à qui il paye cette somme le 22 janvier 1634 <sup>5</sup>.

Il me semble intéressant de signaler qu'une véritable tribu de ces Reynaud, de Cottens, existait, à cette époque, à Barraux. Un fils de cet Antoine Reynaud, du nom de François, fut chirurgien de la compagnie. J'ai pu reconstituer d'une façon assez complète les parentés qu'ils avaient entre eux, de 1628 à 1703, mais il a été impossible, en revanche, de les rattacher aux Reynaud, dont on connaît l'existence à Cottens, à la même époque. Néanmoins, l'identité de nom et la même origine — Cottens étant aussi la

<sup>1</sup> A.M.B. R.P., passim et 9 août 1634.

<sup>2</sup> A.M.B. R.P. passim et 11 novembre 1637, et A.D.I. III-E. 4855 2<sup>o</sup> part. f<sup>o</sup> 40 v<sup>o</sup>.

<sup>3</sup> A.E.F. R.E.B., n<sup>o</sup> 27 f<sup>o</sup> 52 et 61 v<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> A.M.B. R.P. 9, 24 août et 21 décembre 1634, 20, 25 février, 9 avril, 5 juillet et 5 août 1635, 13 janvier 1636, 24 février, 25 mars et 11 novembre 1637, et 19 septembre 1638.

<sup>5</sup> A.E.F. Dossier Reynold. La quittance porte, en marge, de l'écriture d'Antoine de Reynold: « Item, mon fils Anthoni luy a presté à Lyon 4 pistoles en mars 1634 ».

première patrie connue des Reynold, qui s'appelaient également Reynaud, avant de germaniser leur nom — permettent, vraisemblablement, d'attribuer ces Reynaud à une branche, moins favorisée par le sort, de la famille de leur capitaine. La branche des soldats semble s'être éteinte ou avoir quitté Barraux peu après le début du XVIII<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>.

Le 10 août 1634, Antoine de Reynold fait baptiser, à l'église de Barraux, sa fille Louise, le dernier de ses seize enfants. Elle a pour parrain Philippe Chollet, lieutenant de la compagnie et pour marraine, Philiberte Charbonneau, vraisemblablement une parente du notaire <sup>2</sup>.

Antoine de Reynold mourut auprès de sa compagnie au fort de Barraux et fut enterré, le 22 novembre 1638 <sup>3</sup>, aux côtés d'Ulman de Lanthen-Heyd, son prédécesseur, dans la chapelle du St-Rosaire de l'église de Barraux.

Durant les huit années de son commandement, il avait eu successivement comme lieutenants : Philippe Chollet <sup>4</sup>, qui avait déjà été le lieutenant d'Ulman Heyd, son second fils Antoine de Reynold et Jean du Villard, de Châtel-St-Denis <sup>5</sup>.

C'est le 22 novembre dernier que quelques-uns de ses descendants ont pieusement commémoré, à Barraux, le troisième centenaire de la mort d'Antoine de Reynold, qui, le premier de sa famille, vint mettre son épée au service de la Couronne de France, montrant ainsi l'exemple aux siens, dont vingt-six furent officiers en France jusqu'à la Révolution. Dans cette manifestation tout intime, M. le général Touchon, gouverneur militaire de Lyon et commandant le XIV<sup>e</sup> corps d'armée, a bien voulu par sa pré-

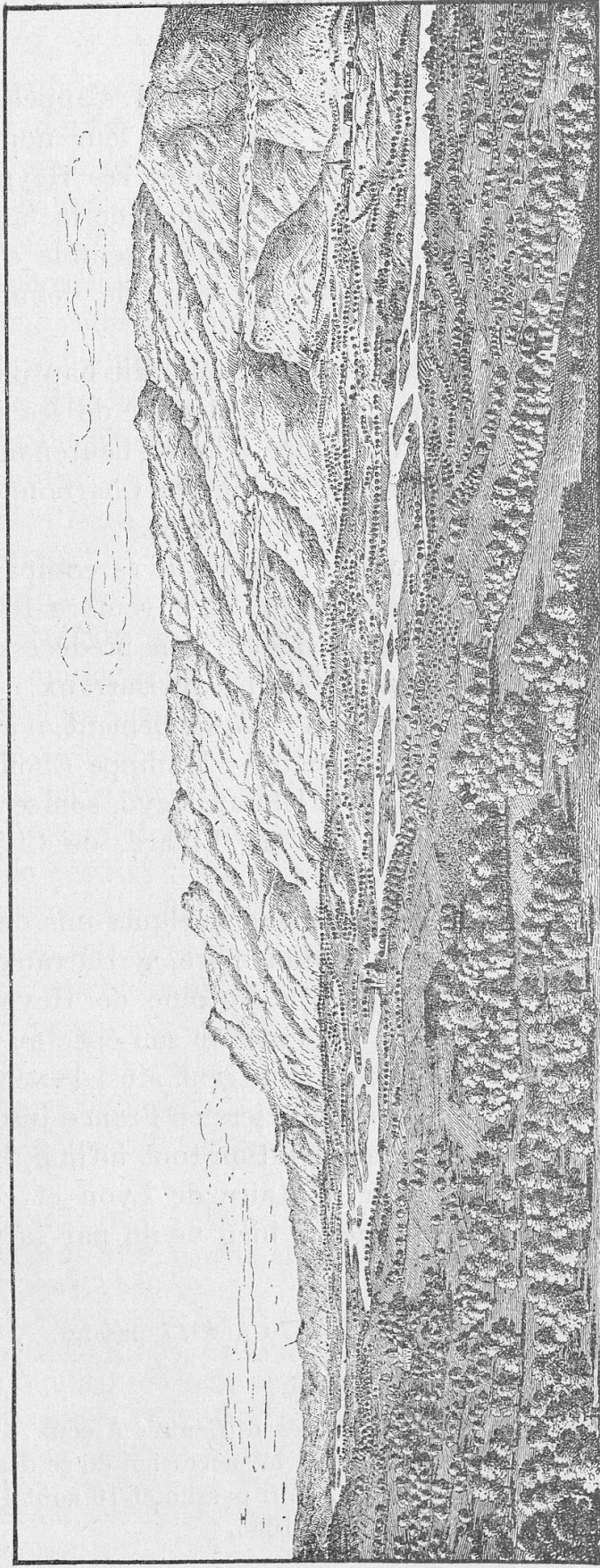
<sup>1</sup> AMB. R.P. et A.D.I. III-E. 4870 à 4917 passim.

<sup>2</sup> A.M.B. R.P.

<sup>3</sup> Id.

<sup>4</sup> Ses héritiers suscitèrent quelques difficultés à ceux d'Antoine de Reynold, lors du règlement de la succession de ce dernier (A.E.F. R.E.B., n° 28 f° 27). A.M.B. R.P. passim et 10 août 1634.

<sup>5</sup> A.M.B. R.P. passim et 5 août 1635.



*Eine Ansicht des schönen Loosenthal, in der Nähe des Schlosses Bayard, zwischen Grenoble und Montmelan. M.*

**Vue du Graisivaudan.**

(A gauche le château de Bayard, à droite le fort de Barraux.)

sence et sa parole, lui apporter l'hommage de l'armée française d'aujourd'hui, qui n'oublie, ni nos anciens alliés des XIII cantons, nos amis de toujours, ni les belles pages de l'histoire de France qu'ils ont écrites de leur sang. M<sup>e</sup> Gonnon, conseiller général de l'Isère et maire de Barraux, a trouvé d'émouvants accents pour nous recevoir dans la petite mairie de Barraux, où au cours d'une simple et touchante cérémonie, M. Joseph Sadoux, secrétaire du conseil municipal, a su, dans un charmant raccourci d'histoire locale, faire revivre toute l'âme de Barraux et de son vieux fort <sup>1</sup>.

C'est au second fils d'Antoine de Reynold, prénommé Antoine comme lui, qu'échut la compagnie de Barraux, par provision de César du Cambout, marquis de Coislin, colonel-général des Suisses et Grisons, donnée à Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1638 <sup>2</sup>. Antoine II était au service de France depuis 1624 et avait, à la mort de son père, le grade de lieutenant dans la compagnie de Barraux <sup>3</sup>. Baptisé à Fribourg le 19 août 1613 <sup>4</sup>, il avait fréquenté, entre deux campagnes, avec son frère Jean, les cours de l'université d'Orléans en 1626 <sup>5</sup>. Devenu commandant de la compagnie de Barraux, il conserva dans son grade de lieutenant, Jean du Villard <sup>6</sup>, et lui adjoignit son frère cadet Pierre de Reynold, seigneur de Meyfontaine <sup>7</sup>, qui était à Barraux depuis dix ans. Ce dernier passa ensuite, en 1641, comme

<sup>1</sup> *Le Petit Dauphinois* des 20 et 23 novembre 1938. *Lyon-Soir* *Le Salut Public* du 23 novembre 1938 et *La Semaine à Paris*, n° 862 du 30 novembre 1938, p. 3: *Amitié Franco-Suisse, Amitié Perpétuelle*, par M<sup>lle</sup> Jehanne d'ORLIAC.

<sup>2</sup> ZURLAUBEN, op. cit. II, 79 et 371 et sq. Preuve XX.

<sup>3</sup> Dans le texte des Provisions du 1<sup>er</sup> décembre 1638.

<sup>4</sup> A.E.F. R.B. St-Nicolas, IV, 104.

<sup>5</sup> A. BUCHI, *Freiburger Studenten auf auswärtigen Hochschulen*, dans F.G.Bl. XIV, 128-160.

<sup>6</sup> A.M.B. R.P., 18 novembre 1642, 3 août 1643 et 29 mars 1645.

<sup>7</sup> A.M.B. R.P. 17 février et 31 mars 1639, et A.D.I. III-E. 4868 f° 64, 25 mai 1639.

lieutenant, dans l'ancienne compagnie de son père au régiment des Gardes suisses, alors commandée par son cousin germain, Pierre de Fégely<sup>1</sup>, et fut nommé en 1644, capitaine au régiment de Praroman<sup>2</sup>.

Jean Daniel de Reynold apparaît comme capitaine enseigne en 1640<sup>3</sup>, et François de Reynold, comme lieutenant en 1644<sup>4</sup>. Tous deux, frères cadets du capitaine Antoine, furent par la suite capitaines au régiment de Praroman en 1647, et François mourut de ses blessures à Barcelone le 26 août 1647<sup>5</sup>.

Jean Ulrich de Lentzburger servait comme lieutenant à la compagnie de 1642 à 1644<sup>6</sup>. Noël Vallélien, de Gruyères, était porte-enseigne de 1644 à 1646<sup>7</sup>.

Parmi les gradés, nous avons relevé les noms de Jacques Villiet<sup>8</sup>, Pierre Minville, Claude Haase, Jean Bouctz, Antoine du Beuil, d'Orsonnens<sup>9</sup>, Jean Fry<sup>10</sup> et Pierre Tercy, de Vuadens<sup>11</sup>. François Reynaud, des Reynaud de Cottens, est chirurgien de la compagnie entre 1646 et 1648<sup>12</sup>.

A la sortie sud du village de Barraux, s'élevait jadis une vieille maison-forte, appelée le Gayet, et dont la seigneurie avait appartenu pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle et peut-être même avant, à une branche de la famille de Pilla, qui s'était illustrée, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, au service des Dau-

---

<sup>1</sup> ZURLAUBEN, op. cit. II, 80.

<sup>2</sup> A.R.C. Commission du 19 janvier 1644.

<sup>3</sup> A.D.I. III-E. 4867 f<sup>o</sup> 104 v<sup>o</sup> et 107.

<sup>4</sup> A.D.I. III-E. 4869, f<sup>o</sup> 105.

<sup>5</sup> A.R.P. et A.E.F., dossier Reynold.

<sup>6</sup> A.D.I. III-E. 4868 I<sup>o</sup> part. f<sup>o</sup> 236 et II<sup>o</sup> part. f<sup>o</sup> 3 v<sup>o</sup>, et 4869 f<sup>o</sup> 105 et 154 v<sup>o</sup>.

<sup>7</sup> A.D.I. III-E. 4869 f<sup>o</sup> 154 v<sup>o</sup> et 4870 f<sup>o</sup> 112.

<sup>8</sup> A.D.I. III-E. 4866 f<sup>o</sup> 64 et 4868 f<sup>o</sup> 51.

<sup>9</sup> A.D.I. III-E. 4867 f<sup>o</sup> 104 v<sup>o</sup> et 107, et 4870 f<sup>o</sup> 166.

<sup>10</sup> A.D.I. III-E. 4868 f<sup>o</sup> 51 et 4870 f<sup>o</sup> 76 v<sup>o</sup>.

<sup>11</sup> A.D.I. III-E. 4869 f<sup>o</sup> 66.

<sup>12</sup> A.D.I. III-E. 4870 f<sup>o</sup> 70 et 142, et 4871 f<sup>o</sup> 1.

phins<sup>1</sup>. Le dernier de cette branche, Jacques de Pilla du Gayet<sup>2</sup> étant mort peu après 1602, Le Gayet, par héritage, devint la propriété de Guy Balthazar de Monteynard, baron de Marcieu, puis celle de sa fille Viergine, qui épousa le 8 février 1622, son cousin germain Ennemond Emé de St-Julien<sup>3</sup>. Ce dernier vendit le Gayet, le 16 octobre 1633,

<sup>1</sup> Guy ALLARD, *Dictionnaire du Dauphiné*, réimp. Grenoble, 1864, p. 339 ; RIVOIRE DE LA BATIE, *Armorial du Dauphiné*, Lyon, 1867, p. 524, et GUICHENON, *Histoire de Bresse et de Bugey*, Lyon, 1650, verbo Montfalcon, II, 176.

<sup>2</sup> Cette transmission a été assez embrouillée. Jacques de Pilla eut une fille naturelle, Jeanne, née après le 1<sup>er</sup> avril 1598. Il testa, devant M<sup>e</sup> Claude Faure, le 20 avril 1602, sans rien lui laisser, et mourut peu après. Il laissait tous ses biens à sa mère Barbe de Montfalcon, mais il lui substituait, pour ceux situés en Dauphiné, Guy-Balthazar de Monteynard, baron de Marcieu et les siens. Mais les mots « et les siens » avaient été ajoutés en apostille au bas du testament, paraît-il. Jeanne de Pilla, dotée par sa grand-mère, par contrat du 7 août 1607, épousa le 8 août 1613, Jean Bachellier, seigneur de Montigny, contrôleur général des fortifications de Bresse et Dauphiné. Guy-Balthazar de Monteynard étant mort au début de 1619, Barbe de Montfalcon, négligeant les mots « et les siens », déclara la substitution caduque par la mort du substitué, et laissa à Jeanne de Pilla, par codicille du 6 juin 1619, tout ce qui pourrait lui revenir de ce chef. Dès lors, les Bachellier de Montigny, héritiers de Barbe de Montfalcon, morte elle-même le 23 octobre 1619, et Viergine de Monteynard, héritière de son père, se firent procès sur procès. Bachellier alla jusqu'à falsifier l'original du testament de Jacques de Pilla. Enfin, Bachellier étant mort au siège de Montpellier en 1622, une transaction eut lieu à Grenoble, le 31 mars 1623. Viergine de Monteynard, en faveur de qui avaient déjà été rendues plusieurs sentences, rentra en possession du Gayet et des autres biens dauphinois, et tenait quitte Jeanne de Pilla et ses enfants des intérêts échus depuis 1619 et qu'ils avaient indûment perçus. (A.M.B. R.P. et A.D.I. III-E. 4841 f<sup>o</sup> 49 volant et 50 v<sup>o</sup>, 4842 f<sup>o</sup> 77 et 107 v<sup>o</sup>, 4844 f<sup>o</sup> 304 et 4855 f<sup>o</sup> 42). Il nous a été impossible de découvrir, jusqu'ici, un lien de parenté quelconque entre Jacques de Pilla et Guy-Balthazar de Monteynard, son héritier substitué.

<sup>3</sup> Marquis DE MARCIEU, *Confidences d'un château du vieux temps*, Allier. Grenoble, 1933, p. 33.

à son beau-frère Louis de Bazemont<sup>1</sup>. Ce personnage, conseiller au Parlement de Dauphiné, avait, en effet, épousé à Grenoble, le 27 novembre 1611, Eléonore Emé de St-Julien, fille d'Octavien Emé de St-Julien et de Diane de Monteynard<sup>2</sup>. Il n'en eut pas moins de onze enfants<sup>3</sup>, dont une fille Marie, baptisée à Grenoble le 9 avril 1618<sup>4</sup>. Dès qu'il eut acheté la maison-forte du Gayet, Louis de Bazemont et sa famille vinrent y faire de fréquents séjours<sup>5</sup>, au cours desquels Antoine de Reynold eut l'occasion de faire la connaissance de Marie de Bazemont, qu'il épousa à Grenoble, le 20 août 1641<sup>6</sup>.

Elle lui apportait en dot le Gayet, et ce fut dans la vieille maison-forte que le jeune ménage s'installa désormais. Mais leur lune de miel fut de courte durée. La guerre faisait rage un peu partout et l'armée de Catalogne avait besoin de renforts. Aussi Antoine de Reynold reçut-il, le 4 janvier 1642, une capitulation pour la levée d'une compagnie nouvelle de deux cents hommes pour le régiment de Praroman<sup>7</sup>. Il quitte alors Barraux, laissant sa compagnie du fort aux ordres de son lieutenant Jean du Villard,

---

<sup>1</sup> Marquis DE MARCIEU, op. cit., p. 35. La vente dut avoir lieu, devant Me Froment, notaire à Grenoble, mais le Protocole de l'année 1633 manque. On en trouve cependant la trace dans son répertoire général, qui nous a été conservé. Cette vente serait au f° 695 de l'année manquante (A.D.I. III-E. 1469 f°s 1 à 17).

<sup>2</sup> A.M.G. G.G. 6 f° 40. Il était fils de Macé de Bazemont et de Françoise Odoard de Fiançayes. D'une famille de Montfort-l'Amaury, Macé de Bazemont en était venu en 1549, avec son oncle Jehan Truchon, nommé président du Parlement de Grenoble.

<sup>3</sup> Archives de Marcieu, au château du Touvet.

<sup>4</sup> A.M.G. G.G. 30 f° 17.

<sup>5</sup> A.M.B. R.P. 8 mars 1635, 10, 15 septembre et 6 octobre 1636, 28 juin 1637, 22 mai et 2 juin 1639.

<sup>6</sup> A.M.G. G.G. 40 f° 45 v° et contrat notarié Melheuret A.R.C. Diane de Monteynard, sa grand-mère, était la petite-nièce de Catherine de Monteynard, seconde femme de Jean II, l'avant-dernier comte de Gruyère.

<sup>7</sup> A.R.C. original de la capitulation, et ZURLAUBEN, op. cit., I, 256.

et n'y reviendra que pour ses quartiers d'hiver. Sa famille s'augmente rapidement. Successivement naissent au Gayet : François, le 27 mai 1642 — il eut pour parrain le duc de Lesdiguières<sup>1</sup>, gouverneur du Dauphiné — Jean, le 15 juillet 1643, Louis, le 16 mai 1644, et Ennemond, le 26 novembre 1645, mais les baptêmes sont différés en raison des absences du père<sup>2</sup>.

Pendant cette période, les protocoles de Me<sup>e</sup> Dumolard nous signalent différents mariages dans la compagnie de Barraux, dont plusieurs seront célébrés au Gayet. Jean de Singy, fils de Pierre, « de la paroisse de Thavanens au bailliage de Gruyère » (Estavannens), épouse Pierrette Rat, le 31 octobre 1639. Il est soldat à la compagnie, ainsi que son père et son frère Louis<sup>3</sup>. Au Gayet ont lieu les mariages du soldat Mathurin Coche avec Dimanche Bert le 20 juillet 1643<sup>4</sup>; du porte-enseigne Noël Vallélien, de Gruyères, le 13 octobre 1644, avec Françoise Ducers, fille d'un notaire de St-Egrève, à qui il constitue une dot de 3000 livres<sup>5</sup>; de François Reynaud, chirurgien de la compagnie, avec Antoinette Reynaud, le samedi 27 janvier 1646<sup>6</sup>; et de Pierre Gillier, de Villard Vollard, avec Marguerite Mareschal, veuve du sergent Pierre Minville, le jeudi 1<sup>er</sup> février 1646<sup>7</sup>.

(A suivre.)

---

<sup>1</sup> François de Bonne de Créquy-Blanchefort, III<sup>e</sup> duc de Lesdiguières, Pair de France, petit-fils du connétable.

<sup>2</sup> A.M.B. R.P. Les baptêmes ont eu lieu : pour François, le 2 janvier 1646 ; pour Ennemond et Louis, le 3 janvier 1646 ; et pour Jean, le 4 avril 1648.

<sup>3</sup> A.D.I. III-E. 4866 f<sup>o</sup> 210 v<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> A.D.I. III-E. 4869 f<sup>o</sup> 22.

<sup>5</sup> A.D.I. III-E. 4869 f<sup>o</sup> 154 v<sup>o</sup>.

<sup>6</sup> A.D.I. III-E. 4870 f<sup>o</sup> 70.

<sup>7</sup> A.D.I. III-E. 4870, f<sup>o</sup> 76 v<sup>o</sup>.

---